

**Despina P. Papadopoulou**  
Laboratoire de l'étude de la migration et de la diaspora,  
Université d'Athènes

Intervention au colloque : *Histoire, genre et migrations. Mondes atlantiques XIXe-XXe siècles*

**Les femmes grecques à Paris à la fin du XIXe et au début du XXe siècle.**  
**Rapports de genre et engagement dans la vie publique.**

Notre intervention se propose d'examiner l'expérience migrante des femmes grecques et les rapports de genre à Paris pendant la seconde moitié du XIXe et le début du XXe siècle. Notre intérêt porte sur le rôle des femmes dans la communauté grecque de Paris, une communauté à dominante masculine (par ailleurs peu nombreuse), qu'il s'agisse des femmes qui font partie de ladite élite de cette première communauté grecque de Paris ou bien de celles qui proviennent d'autres couches sociales. Dans cette problématique, nous examinons, en rapport avec les femmes, deux pratiques sociales, la philanthropie et l'endogamie, qui nous aident à repérer les chemins communs et divergents des différents groupes de femmes grecques à Paris.

Mais voyons d'abord quelles sont ces femmes grecques qui viennent s'établir à Paris durant la seconde moitié du XIXe siècle. Afin d'esquisser leur profil, nous avons eu recours à deux catégories de sources qui nous ont aidé à constituer une sorte de « fiche d'état civil »: les statistiques basées sur les dénombremens de la Statistique générale de la France, et les registres paroissiaux de l'église orthodoxe grecque de Saint-Stéphane à Paris, une source inexploitée jusqu'à présent. Les éléments repérés dans ces catégories de sources élucident un certain nombre d'aspects démographiques et sociaux de la présence des femmes grecques à Paris.

Concernant les statistiques, tandis que le premier dénombrement des étrangers en France a eu lieu en 1851, les Grecs ne seront recensés pour la première fois qu'en 1861. Pourquoi ce décalage dans l'enregistrement des Grecs ? Il paraît qu'au dénombrement de 1851 seules les nationalités les plus importantes du point de vue quantitatif sont recensées. Quant au recensement de 1856, il ne comportait pas d'enquête sur la nationalité des recensés, « peut-être en raison des protestations que la première (enquête) avait soulevées en 1851 », selon Jacques Dupâquier<sup>1</sup>.

Depuis 1861, et pour la période qui nous concerne ici, à savoir jusqu'à la Première Guerre mondiale, des résultats statistiques sur les Grecs tirés des dénombremens quinquennaux effectués en France sont publiés d'une façon systématique ou presque, car les Grecs figurent chaque fois sur la liste des nationalités à trois exceptions près : d'abord, les chiffres du dénombrement de 1872 ne portent pas spécifiquement sur les Grecs considérés séparément, mais sur Grecs, Turcs et Valaques confondus. Une interprétation probable de cette décision est liée à la situation du mélange des peuples vivant sous l'Empire ottoman où les limites entre la nationalité au sens juridique et politique et la nationalité au sens national et culturel n'étaient pas strictement établies. Par la suite, les résultats statistiques du recensement de 1896 ne portent pas sur les effectifs grecs pour l'ensemble du territoire français, mais sur les Grecs de certains départements uniquement. Quant au dénombrement de

---

<sup>1</sup> Dupâquier J. (dir.), *Histoire de la Population Française*, Paris, P.U.F., 1988, t. III, 1789-1914, p. 39.

*Ne pas citer sans accord de l'auteur*

1906, l'enquête n'implique, encore une fois, que les principales, numériquement parlant, nationalités et les Grecs n'y sont toujours pas inclus.

Les résultats statistiques des dénombrements témoignent d'une augmentation progressive du nombre des femmes grecques en France. Malgré cette augmentation, nous constatons un déséquilibre : le nombre des hommes est presque le double de celui des femmes jusqu'en 1891, quand la différence devient beaucoup plus grande encore. Voyons dans le tableau qui suit l'évolution numérique de la population grecque sur la France en général.

TABLEAU 1  
**Répartition par sexe des Grecs en France**

<u>Années</u>	<u>Population masculine</u>	<u>Population féminine</u>	<u>Taux de masculinité</u>
1861	356	196	181
1866	484	236	205
1876	580	312	185
1881	817	433	188
1886	846	441	191
1891	1454	581	250
1901	1651	574	287
1911	2068	834	247

(Source : Statistique générale de la France)

La même tendance peut être remarquée dans le cas de Paris, l'un des deux centres de l'immigration grecque en France au XIXe siècle, l'autre étant le port de Marseille. Comme nous pouvons l'apercevoir dans le tableau qui suit, le nombre des hommes s'élève au double à peu près de celui des femmes dans la ville de Paris, alors que les chiffres sont équilibrés pour la périphérie du département (exemple : 19 hommes – 13 femmes en 1886 et ... 43 hommes – 51 femmes en 1911).

TABLEAU 2  
**Les Grecs dans le département de la Seine et à Paris**

<u>Années</u>	<u>DEPARTEMENT DE LA SEINE</u>			<u>VILLE DE PARIS</u>		
	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>TOTAL</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>TOTAL</u>
1861	127	31	158	-	-	-
1866	225	65	290	-	-	281
1876	220	110	330	-	-	-

Ne pas citer sans accord de l'auteur

1881	280	129	409	-	-	-
1886	373	167	540	354	154	508
1891	549	234	783	-	-	-
1896	-	-	-	-	-	722
1901	-	-	893	592	228	820
1911	960	402	1342	917	351	1268

(Source : Statistique générale de la France)

Dans leur majorité, les femmes sont jeunes. Selon les données tirées de la répartition par âge des femmes grecques à Paris en 1901, où les années de naissance des étrangers sont enregistrées pour la première fois, les plus grands effectifs se trouvent dans les tranches d'âge de 20 à 39 ans. En 1911 nous rencontrons un grand pourcentage chez les femmes âgées de 20 à 34 ans et des effectifs importants pour les catégories de 40 à 54 ans. Cependant, ce que nous constatons pour le dénombrement de 1911 par rapport à celui de 1901, c'est que le nombre des femmes plus âgées devient plus important, avec une augmentation significative dans le groupe de 50 à 54 ans. Sans doute, il s'agit là d'un indice d'une installation plus permanente des immigrées arrivées à la fin du XIXe siècle.

Les données démographiques dont nous disposons pour la colonie grecque de Paris peuvent être considérées dans une perspective comparative avec des colonies grecques hors de la France. Il est par exemple intéressant de souligner que la prédominance de l'élément masculin ainsi que la forte proportion de jeunes est caractéristique également dans d'autres colonies grecques du monde occidental durant le XIXe siècle, à savoir dans celle de Londres, de Vienne et de Trieste<sup>2</sup>.

D'un autre côté, le pourcentage des mariages mixtes<sup>3</sup> pour la colonie grecque de Paris paraît très élevé en comparaison de celui des colonies grecques susmentionnées<sup>4</sup>. En effet, de 1896 à 1918, pour 291 mariages qui unissent au moins un Grec ou une Grecque, 140 s'effectuent entre des Grecs eux-mêmes. Le reste, à savoir 151 mariages, concerne 115 mariages mixtes entre un Grec et une étrangère (un pourcentage de 45,10% sur les 291 mariages), s'impliquant notamment de Françaises (90 sur 115), et dans les autres 36 mariages (20,45%) participent une Grecque et un étranger, le plus souvent un Français (15 mariages sur 36).

Le taux des mariages mixtes révèle sans doute une intention des immigrants de faire souche en France. Pour les hommes grecs, le choix d'une épouse française est

---

<sup>2</sup> Le pourcentage des hommes grecs était de 75% à Londres en 1881 et à Vienne en 1857. Dans la colonie de Trieste, les hommes représentaient en moyenne 60,5% des immigrants âgés de plus de 20 ans. Voir Magriotis D., «L'histoire démographique de la colonie marchande grecque de Londres, 1837 – 1881», *Ta Istorika*, décembre 1986, vol. 3, n° 6, p. 357.

<sup>3</sup> Afin de dégager des données démographiques sur les mariages, nous avons eu recours aux registres paroissiaux de l'église orthodoxe grecque de Paris, St-Stéphane (désormais RPEG). Nous avons dépouillé les livres de mariages de 1896 à 1918. Pour l'exploitation statistique des données, nous avons utilisé le système SPSS.

<sup>4</sup> On enregistre en moyenne un mariage mixte sur dix mariages qui ont lieu dans la colonie grecque de Londres au XIXe siècle. A Vienne le pourcentage de mariages mixtes remonte à 15,2% en 1857 et à Trieste à 13,2%. Voir Magriotis, art. cit., p. 358.

évident, étant donné que la façon la plus répandue de se marier avec une femme grecque serait par arrangement entre le mari et la famille de l'épouse installée hors de la France : un processus qui s'avérerait plus difficile et plus long. La situation est différente avec les femmes grecques. Selon notre approche qualitative basée sur les registres paroissiaux, tandis que le critère de la position sociale des conjoints n'est pas valable pour les hommes grecs, la majorité des femmes grecques qui se marient avec un étranger sont des membres de l'élite de la colonie. Leurs époux font aussi partie de l'élite française ou autre (membres de l'aristocratie, banquiers, rentiers). De cette manière, les femmes grecques nouent des liens de parenté avec l'élite française.

Une dernière remarque s'impose concernant le nombre des mariages mixtes des Grecs à Paris. Tandis que ce nombre est élevé par rapport à celui d'autres colonies grecques, comme nous l'avons déjà dit, si nous le comparons avec d'autres nationalités méditerranéennes (Italiennes, Espagnoles) présentes en France pendant la même période, nous constatons que l'endogamie dans la colonie des Grecs de Paris, notamment en ce qui concerne les femmes, reste plus forte. Considérons le tableau qui suit:

TABLEAU 3  
**Mariages selon la nationalité des époux  
(données pour Espagnols, Italiens, Grecs de 1888 à 1891)**

<u>Nationalité</u>	<u>Nombre de mariages</u>	<u>Mariages entre personnes de même nationalité</u>	<u>Mariages mixtes</u>	<u>Pourcentage</u>
Espagnols(a)	501	211	290	57,88%
Espagnoles(a)	410	211	199	48,54%
Italiens(a)	1.602	519	1.083	67,60%
Italiennes(a)	1.141	519	622	54,51%
Grecs (b)	255	140	115	45,10%
Grecques(b)	176	140	36	20,45%

(a) Pour les Espagnols et les Italiens, les données sont tirées du tableau établi par Dupâquier J. & Kessler D. (dir.), *La Société française au XIXe siècle. Tradition, transition, transformations*, Paris, Fayard, 1992, p. 385.

(b) Source : Registres paroissiaux de l'église orthodoxe grecque de Paris, St-Stéphane de 1896 à 1918.

Quant à l'âge moyen du premier mariage pour les femmes grecques de Paris, il s'élève à 23 ans et 5 mois et il est bien inférieur à l'âge moyen des hommes grecs (30 ans et 8 mois) ; ceci peut s'expliquer par l'expansion du modèle du mariage précoce pour les femmes qu'on rencontre également dans d'autres colonies grecques de l'époque en Europe.

Voyons maintenant ce que nous a révélé le dépouillement systématique des naturalisations françaises accordées aux Grecs durant le XIXe siècle<sup>5</sup>. Bien entendu,

<sup>5</sup> Nous avons consulté le répertoire des bulletins des lois publiés par le Ministère de la Justice qui se trouve aux Archives Nationales de France. En effet, jusqu'en 1923 les décrets de naturalisation et les droits à domicile apparaissaient dans ces bulletins.

nous avons encore affaire à la prédominance des hommes. En effet, le nombre des femmes grecques qui obtient la naturalisation française est très limité, en valeur absolue et en comparaison des hommes grecs. Notre répertoire comprend toutes les naturalisations accordées aux Grec(que)s pour une période qui s'étend à peu près sur un siècle, de 1831 à 1918. Sur un total de 76 naturalisations, nous avons repéré 10 femmes et filles grecques qui, soit ont acquis la nationalité française la même année que leur mari, soit, dans les cas de petites filles, elles étaient naturalisées comme membres d'une famille. En d'autres mots il paraît que la décision pour l'obtention de la nationalité française ne s'inscrivait que dans le cadre familial ou conjugal, et non pas personnel. Il ne faut pas oublier, en tout cas, que pour une grande partie du XIXe siècle la nationalité française était un privilège destiné à une minorité d'individus,<sup>6</sup> les femmes grecques n'en faisant que très rarement partie.

En focalisant maintenant sur les origines régionales des Grecques qui s'installent en France, la statistique, dressée sur la base des registres paroissiaux de Saint-Stéphane, rend immédiatement perceptible la dispersion géographique des lieux d'origine des immigrées. Des dizaines de Grecques originaires surtout de l'Asie Mineure, de Constantinople, d'Athènes, des Cyclades, de Crète et de Macédoine prennent le chemin de la France pendant la seconde moitié du XIXe et au début du XXe siècle. Il s'agit de régions qui faisaient déjà partie de l'état grec ou qui étaient sous occupation ottomane. Malgré leur statut judiciaire, toutes ces femmes se déclarent Grecques aux registres paroissiaux.

Pour compléter le profil social des femmes grecques à Paris, il est important de signaler l'absence, au moins déclarée, d'occupation professionnelle chez les femmes, contrairement aux hommes de la communauté. C'est une remarque généralement valable à peu d'exceptions près : dans les livres de mariages, de baptêmes et de décès de l'église orthodoxe grecque nous n'avons dépouillé que cinq femmes exerçant une activité professionnelle ; il s'agit de trois domestiques et de deux couturières<sup>7</sup>. Il est clair que dans la plupart des cas nous avons affaire à une immigration de familles où la femme reste en général au foyer.

Passons maintenant à une distinction que nous avons remarquée au sein des femmes grecques à Paris, une distinction qui est d'ailleurs valable pour l'ensemble de la communauté où existe une hétérogénéité sociale.

D'un côté, le groupe distinct des femmes qui font partie de l'élite économique de la colonie, notamment membres de familles de négociants ou de rentiers Grecs. Elles mènent une vie cosmopolite en essayant de jouir des distractions et des plaisirs que Paris leur offrait généreusement. Si pour ces femmes le domaine du travail reste, tout comme pour les autres femmes grecques de la communauté, un champ privilégié des hommes, il n'en est pas de même pour l'accès à l'éducation. Il est caractéristique que certaines d'entre elles sont envoyées aux pensions des jeunes filles françaises « pour obtenir, outre l'accent, les bonnes manières françaises »<sup>8</sup>. Quant à

---

<sup>6</sup> Noiriel G, *Population, immigration et identité nationale en France XIXe - XXe siècle*, Paris, Hachette, 1992, p. 110.

<sup>7</sup> RPEG. Pour les domestiques : livre de baptêmes (Vassiliki Mpalla, année de baptême de son fils 1897) ; livre de mariages (Evangello où Angelo Mitzoura, année de mariage 1898) ; livre de décès, (Vassiliki Migdala, année de décès 1909). Pour les couturières : livre de mariages (Aikaterini Stelliou, année de mariage 1901) ; livre de mariages (Kleopatra Pappa, année de mariage 1912).

<sup>8</sup> Le commentaire provient d'un journaliste grec, Issidoridis Schilizzis, éditeur d'une revue grecque à Paris de 1868 à 1869. □□□□ □□□□, □□ □□□□, □□□□□□□□□□ 1869, n° 21, p. 288.

l'apprentissage du grec, il paraît que leurs parents faisaient appel aux services d'éducateurs domestiques<sup>9</sup>.

De l'autre côté, on déduit que les filles originaires des familles d'un milieu pas aussi favorisé, n'avaient évidemment pas accès à l'apprentissage de la langue grecque d'autant plus que la première « école » grecque de Paris n'a fonctionné dans les locaux de l'église orthodoxe Saint-Stéphane<sup>10</sup> qu'après 1922.

En ce qui concerne l'engagement dans la vie publique, les seules qui ont une présence sociale et une forme de participation dans la société civile sont les femmes qui font partie de l'élite économique de la colonie. Elles s'engagent dans une activité de philanthropie et de mécénat. Elles participent comme membres donateurs et fondateurs de la Société Hellénique de bienfaisance, créée en 1899 autour de l'église orthodoxe grecque de Paris. L'entrée de ces femmes aisées sur la scène publique est liée à leur contribution financière généreuse.

A propos de cette activité de philanthropie autour de l'église signalons que l'église orthodoxe grecque constitue le point de référence et de regroupement stable des Grecs dans les colonies de l'étranger, dès le XVe siècle. L'identité culturelle des Grecs, pour des raisons qui remontent à l'occupation ottomane, est très étroitement liée au christianisme orthodoxe.

Dans cette logique s'inscrit la fondation de Saint-Stéphane, l'église orthodoxe grecque qui a été inaugurée en décembre 1895 à Paris. Dans le cadre de ce premier regroupement des Grecs, c'est évidemment l'élite qui joue les premiers rôles. On déduit que la participation des femmes, membres de l'élite, à la Société de bienfaisance leur garantit un rayonnement social très étendu dans la communauté grecque de Paris.

Signalons que l'activité de la société comprend l'assistance sociale aux Grecs sous forme de secours en argent, de soins médicaux, de médicaments, de repas et d'un asile de nuit pour quelques jours<sup>11</sup>. La création d'un cabinet de médecine communautaire<sup>12</sup>, fondée aussi par une femme membre de l'élite économique, rappelle les « médecins du bureau de bienfaisance » rétribués par diverses villes françaises pour assurer des soins gratuits auprès des personnes indigentes<sup>13</sup>.

Dans un autre domaine d'activité, deux femmes grecques participent au financement d'une revue grecque publiée à Paris pendant la même période. Il s'agit de la revue □□□□□□ □□□□□□□□□□ (Ethnikon Imerologion = L'Almanach National) qui était publiée en grec tous les ans de 1861 à 1871. Les noms des femmes repérés dans les listes des donateurs nous indiquent qu'encore une fois nous avons

---

<sup>9</sup>Cette tradition était déjà bien établie à la colonie grecque de Marseille dans les années 1870 suivant les remarques du représentant grec de la légation de Paris, Alexandros Rizos Rangavis. Archives du Ministère des Affaires étrangères en Grèce (désormais AMAEG), 1872, 18,2, Légation en France, 23 août /4 septembre 1872.

<sup>10</sup> Voir Kanonidis D., *Essai sur l'immigration grecque en France au XXe siècle*, Mémoire de Maîtrise, Université de Paris I et Centre de Recherches sur l'Histoire des Mouvements Sociaux et du Syndicalisme, 1992, p. 161.

<sup>11</sup> AMAEG, A/5 XI, Activité des colonies grecques de l'étranger et événements divers. Communautés grecques en France. Selon les éléments tirés d'un article du *Journal des Hellènes*, non daté, joint au rapport du 17/2 mars 1917 de l'ambassadeur Metaxas. Un dépouillement personnel nous a permis d'identifier l'article daté du 4 mars 1917.

<sup>12</sup> AMAEG, B/49, Dossier sur les communautés, les sociétés et les associations à l'étranger, 1915-1918. Élément tiré du bilan de la Société Hellénique de bienfaisance de l'année 1917.

<sup>13</sup> Cf. Dupâquier, 1988, *op. cit.*, t. III, p. 312- 317.

affaire à des membres de l'élite économique et politique de la colonie<sup>14</sup>. Notons que la revue *Εκδοτική* *Εκδοτική* était bien accueillie par les milieux des intellectuels grecs et des hellénistes de Paris. De plus, elle était répandue en Europe, et s'adressait à un public large, constitué d'habitants du nouveau royaume de la Grèce et des Grecs de la diaspora<sup>15</sup>. Son financement dépendait des donateurs et souscripteurs. Le soutien financier d'une telle revue par ce groupe des femmes grecques était caractéristique d'un intérêt patriotique, en faveur cependant d'un pays qu'elles n'ont peut être jamais visité, élevées comme elles l'étaient aux centres économiques du monde capitaliste. Leurs familles faisaient partie du grand réseau de la diaspora de négociants et financiers grecs.

Il est clair que la participation à l'activité philanthropique est de mécénat présuppose une aisance économique. C'est pourquoi les femmes des milieux moins favorisés sont exclues d'une telle activité. Il est intéressant de souligner que là où il n'y a pas d'écart entre les femmes des différentes classes, c'est pour l'habitude de l'endogamie que nous avons déjà abordée dans une optique démographique.

Les mariages parmi les membres de l'élite grecque de Paris témoignent d'une vieille tradition d'endogamie déjà constatée chez les familles des négociants Grecs présentes dans diverses colonies grecques comme celles de Livorno et de Londres<sup>16</sup>. Signalons que ce constat concerne surtout les familles originaires de l'île de Chio, un paramètre qui décèle une forte cohésion au sein de ce groupe des négociants. Ces alliances matrimoniales permettent aux membres de ces familles de consolider leur appartenance à l'élite sociale.

Dans la même période, le choix restreint du futur mari est aussi constaté dans un groupe d'artisans grecs, présents à Paris à partir de la fin du XIXe siècle : il s'agit des fourreurs originaires de la ville de Castoria en Macédoine. Les mariages se font souvent entre des époux originaires de Castoria.

Dans ce cas aussi, malgré les différences aux traits socio-professionnels entre les fourreurs et les négociants grecs originaires de l'île de Chio, c'est la cohésion à l'intérieur de chaque groupe qui prévaut. Cette cohésion est due dans une grande mesure à l'origine commune. Concernant les femmes grecques, on déduit qu'elles font partie de cette négociation entre les familles et ce n'est ni leur indépendance économique, ni leur éducation pour certaines d'entre-elles qui peuvent leur assurer le choix de leur époux selon leurs propres critères.

En concluant, si l'on voulait retracer à grands traits le groupe des femmes grecques de Paris, selon des éléments démographiques et sociaux, on dirait qu'elles viennent en France jeunes, de plus en plus nombreuses, attirées par un mari. Certes l'analyse est basée sur des effectifs assez réduits, mais cela facilite une approche prosopographique, l'identification des personnes à travers les registres paroissiaux.

L'image qui ressort de la communauté grecque de Paris est d'abord de la prédominance absolue des hommes dans le domaine du travail. Ceci peut expliquer dans une certaine mesure la quasi-exclusivité des hommes grecs pour ce qui est de

---

<sup>14</sup> Il s'agit de Zoé Marasli, membre d'une famille de négociants grecs parmi les plus riches, et Chariclia Ypsilanti, issue d'une famille qui a joué un rôle prépondérant pendant la Guerre d'Indépendance grecque en 1821.

<sup>15</sup> Voir Papadopoulou D., *Les Grecs à Paris à la fin du XIXe siècle : la construction d'une communauté migrante*, thèse en Histoire, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2004, p. 216-228.

<sup>16</sup> Sur la question de l'endogamie des marchands grecs de Livorno, voir Vlami D., *The Greek Merchants of Livorno, 1700-1900*, Thesis in History and Civilisation, Florence, European University Institute, 1996, p. 278-293. Sur la colonie marchande grecque de Londres, voir Magriotis, art. cit., p. 352.

*Communication au colloque Histoire/Genre/Migration, Paris, mars 2006.*

*Ne pas citer sans accord de l'auteur*

l'accès à la nationalité française laquelle donnait à l'individu qui l'obtenait le prestige nécessaire pour faciliter son intégration professionnelle et, par extension, sociale dans la société française. De surcroît, l'importance accordée au domaine du travail par les hommes grecs peut aussi être dégagée par l'âge moyen du premier mariage qui est bien supérieure à celui des femmes grecques. Par ailleurs, il paraît que les hommes grecs installés à Paris jouissaient d'une plus grande liberté, en comparaison des femmes grecques, de se marier avec une conjointe étrangère.

Chez les femmes, celles qui font partie de l'élite de la colonie, loin d'être émancipées, ont une certaine participation sociale à travers la philanthropie. Mais il paraît que cette participation malgré sa visibilité au sein de la communauté grecque n'avait pas de caractère vraiment actif, puisque le pouvoir politique et économique était le privilège unique des hommes.